

# RÉUNION BILAN DES ÉLECTIONS CCM

DGRH Éducation nationale le 29 janvier 2019



## DÉCLARATION LIMINAIRE DU SPELC

Ces élections 2018 furent les secondes depuis la création du CCMMEP. Deux scrutins étaient concomitants : le premier local, le second, national. L'intégralité des formalités était dématérialisée : Candélec pour le dépôt des candidatures, la solution (enfin c'est un bien grand mot au vu des résultats) Voxaly pour les opérations de vote. Les interlocuteurs des responsables et des électeurs étaient tantôt le Ministère, tantôt les rectorats ou les DSDEN. Notre interlocuteur pour l'envoi de documents de campagne dématérialisés était le service habituel, basé à Orléans-Tours. Disons-le tout de suite, cette architecture est un peu complexe et a conduit plusieurs fois à des difficultés en raison notamment de réponses parfois contradictoires.

Il faut bien le reconnaître, le vote électronique n'est pas encore entré dans les mœurs en France et de nombreux électeurs sont dubitatifs quant à l'intégrité et la fiabilité du système. De plus, les délégués de listes n'ont eu strictement aucun moyen de contrôle sur le scrutin. Nous faisons certes confiance au groupe d'experts et ne mettons nullement en doute leurs rapports, mais il s'agit là encore d'une évolution importante : il n'y a aucun moyen pour nous de vérifier directement que tout est en ordre.

À ces difficultés s'ajoute la lenteur, au moins dans certaines académies, et particulièrement dans le 1<sup>er</sup> degré, du déploiement des adresses de courriel professionnelles et de l-I-Professionnel. Des campagnes d'information plus précoces et plus efficaces auraient certainement permis un nombre plus grand d'électeurs, ce qui aurait apporté plus de crédit à cette consultation importante.

Dernière difficulté sur ce point particulier : certains établissements « captent » les adresses professionnelles et les courriels envoyés pour les faire transiter par une messagerie propre. Nous émettons des réserves quant à la licéité de ce procédé et demandons à l'administration



de l'interdire. Il s'agit manifestement d'une violation du droit à la confidentialité des correspondances.

Nous ne reviendrons pas ici sur la panne du système, mais il faut quand même constater qu'elle est tombée au pire moment et les retours d'informations dont nous disposons sont clairs, de nombreux électeurs ont été dissuadés.

En conclusion, la fédération nationale des Spelc ne demande pas nécessairement le retour d'un scrutin à l'urne, mais formule plusieurs demandes :

- Un déploiement total et transparent des adresses professionnelles et de l-I-Professionnel est urgent et indispensable.
- Les procédures doivent être harmonisées et les informations, quelles que soient leurs sources, doivent être cohérentes.
- Les délégués de listes doivent disposer d'un véritable outil de contrôle.

Pour ce qui concerne notre organisation :

- Nous regrettons fortement de n'avoir pas eu accès à Pléiade pour la phase de préparation du scrutin.
- Nous ne comprenons pas que l'envoi des messages TICE ait été aussi encadré dans le temps, ce qui a d'ailleurs créé des disparités dans les dates d'envoi, certains étant partis en groupe, d'autres étant parvenus isolément le lendemain.

Malgré tous les aléas que nous venons d'évoquer, le Spelc tient à souligner les progrès accomplis depuis la consultation de 2014, mais demande instamment aux services de ce ministère de tout mettre en œuvre le plus tôt possible pour que la prochaine échéance se déroule dans de meilleures conditions, et permette enfin une substantielle augmentation du taux de participation. Il en va de la crédibilité du scrutin.

En dernier point, mais non des moindres, la fédération des Spelc dénonce avec énergie le refus de l'administration d'octroyer aux organisations syndicales de l'enseignement privé un crédit de temps syndical spécifique aux élections. Il s'agit là d'une injustice importante à l'égard de nos organisations dans la mesure où nos collègues du public en ont bénéficié. Nous demandons fermement, pour les prochaines échéances électorales, à être traités avec équité.

